RCS : LA ROCHE SUR YON
Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00912
Numéro SIREN : 478 689 003
Nom ou dénomination : ALLETRU BARREAU

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2024 sous le numéro de dépôt 5796

ALLETRU BARREAU
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 €
Siège social : ZI de la Guerche, 5 Rue de l'Industrie
85500 LES HERBIERS
478 689 003 RCS LA ROCHE SUR YON

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2023

EXERCICE DU 1ER OCTOBRE 2022 AU 30 SEPTEMBRE 2023

Certifié conforme,
La Présidente



(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALLETRU BARREAU — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 5 rue de l'industrie 85500 LES HERBIERS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 7 8 6 8 9 0 0 3 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30/09/2023

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 108	AG 5 108	
	Fonds commercial (1)	AH	19 400	AI	19 400
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	45 351	AS 43 334	2 016
	Autres immobilisations corporelles	AT	548 066	AU 373 326	174 739
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	16 010	CV	16 010
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	7 650	BE	7 650
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	641 586	BK 421 769	219 816
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	18 159	BM	18 159
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	307 139	BY	307 139
	Autres créances (3)	BZ	74 229	CA	74 229
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	299 452	CG	299 452
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 516	CI	3 516
	TOTAL (III)	CJ	702 495	CK	702 495
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 344 081	1A 421 769	922 311

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ALLETRU BARREAU — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	227 521
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	164 403
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	400 724
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	103 316
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	136 379
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	162 860
	Dettes fiscales et sociales	DY	119 031
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	521 587
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	922 311

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	470 087
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALLETRU BARREAU — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD	410	FE		FF	410
	Production vendue services *	FG	2 447 891	FH		FI	2 447 891
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 448 302	FK		FL	2 448 302
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	17 783
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	12 570
	Autres produits (1) (11)					FQ	749
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 479 405
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	815 637
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	7 670
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	703 026
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	23 784
	Salaires et traitements*					FY	480 999
	Charges sociales (10)					FZ	214 295
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	37 251
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	86
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 282 751
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	196 653
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17 272
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	17 272
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	882
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	882
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	16 390
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	213 044

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SAS ALLETRU BARREAU — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 333
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 333
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 566
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 566
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(233)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	48 408
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 500 011
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 335 608
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	164 403

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	12 570
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités sur marchés	3 566	
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 333

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS ALLETRU BARREAU

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 922 312 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 164 403 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de

Règles et méthodes comptables

vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	19 400			19 400
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 109			5 109
Immobilisations incorporelles	**24 509**			**24 509**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	43 166	2 185		45 351
- Instal.générales, agencements aménagements divers	97 994			97 994
- Matériel de transport	314 948	119 865	18 890	415 923
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 727	6 149	3 727	34 149
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**487 835**	**128 199**	**22 617**	**593 417**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	16 010			16 010
- Autres titres immobilisés	5 410	2 240		7 650
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**21 420**	**2 240**		**23 660**
ACTIF IMMOBILISE	**533 764**	**130 439**	**22 617**	**641 586**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		128 199	2 240	130 439
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**128 199**	**2 240**	**130 439**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		22 617		22 617
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**22 617**		**22 617**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	19 400
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**19 400**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 109			5 109
Immobilisations incorporelles	**5 109**			**5 109**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	42 811	523		43 335
- Instal.générales, agencements aménagements divers	93 535	1 940		95 475
- Matériel de transport	244 731	29 416	18 890	255 257
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 949	5 373	3 727	22 594
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**402 027**	**37 252**	**22 617**	**416 661**
ACTIF IMMOBILISE	**407 135**	**37 252**	**22 617**	**421 770**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 384 884 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	307 139	307 139	
Autres	74 229	74 229	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 516	3 516	
Total	**384 884**	**384 884**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers produits à recevoir	34 365
Total	**34 365**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 521 587 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	103 317	51 817	51 500	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 860	162 860		
Dettes fiscales et sociales	119 031	119 031		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	136 379	136 379		
Produits constatés d'avance				
Total	**521 587**	**470 087**	**51 500**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	64 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	50 884			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenues	62 174
Etat charges à payer	2 825
Total	**64 999**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	3 516		
Total	**3 516**		

ALLETRU BARREAU
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 €
Siège social : ZI de la Guerche, 5 Rue de l'Industrie
85500 LES HERBIERS
478 689 003 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MARS 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Résultat de l'exercice

Bénéfice 164 403.01 €

Dotation aux réserves

Au compte « autres réserves » 34 403.01 €

Portant le solde du compte de 227 522 € à la somme de 261 925.01 €

Dividendes

A titre de dividendes 130 000.00 €

Total **164 403.01 €** **164 403.01 €**

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Rappel des dividendes distribués

Selon l'article 243 bis du C.G.I., je précise que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Montant total des dividendes	Dividendes éligibles à la réfaction des 40 %	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40 %
30/09/2022	130 000 €	130 000 €	/
AGO 08/04/2022	300 000 €	300 000 €	/
30/09/2021	85 000 €	85 000 €	/
30/09/2020	85 000 €	85 000 €	/

Certifié conforme
CBK FINANCIERE
Associée unique Présidente,

Représentée par M. Christophe BARREAU
et M. Gaëtan ALLETRU